

Albert LAUGIER est né le 12 Février 1924 à PIERRERUE dans les ALPES de Hautes PROVENCE d'une famille modeste et nombreuse (8 enfants) Son père, maçon se rendait à pied à son travail à Forcalquier distant de 7 km. Il est décédé en AOÛT 2015 à VELLERON.

Homme affable et bienveillant, camarade intègre il nous a laissé le meilleur des souvenirs. Je vais retracer quelques temps forts de sa vie, afin de vous restituer l'ami, le camarade qu'il fût pour nous tous.

A la mort de son père, il est placé dans une boulangerie à Cavaillon pour apprendre à faire (ironie de l'histoire !) le pain viennois .Son frère aîné Emile tient la boulangerie de Petit Palais. En 1939 à 15 Ans, il assure la relève, le temps de la mobilisation de son frère. Après la brutale défaite, la Débauche, la chasse aux ennemis de l'intérieur, Emile organise avec F. Tamisier, secrétaire de la section du PCF de Petit Palais un groupe de résistance. Albert va participer, lui aussi, à l'action résistante.

Voici ce qu'il nous confiait au cours des divers entretiens que nous avons eu durant les nombreuses années où nous l'avons côtoyé.

A PETIT PALAIS *« on a commencé à résister à l'automne 40, j'avais 16 ans : on distribuait la presse clandestine – Combat, Lettres françaises, les tracts de la CGT-, la boulangerie servait de boîtes aux lettres. Bientôt on imprima certains tracts que l'on distribuait autour de PETIT PALAIS, en déjouant la surveillance des GMR, la police de PETAIN. J'appartenais au réseau de FELIX TAMISIER dont NORBERT, son fils, MANUEL TEN, mon frère et moi-même étions membres. Plus tard il s'est monté des groupes armés ; nous étions en contact avec le groupe de Jules TEN du Maquis du CHAT. A l'arrière des groupes, il fallait assurer l'intendance, le transport des armes, les communications. La boulangerie devint ainsi dépositaire de marchandises pour les maquisards ».*

Le 17 Février 1944, à six heures du matin, ALBERT s'apprête à nettoyer le four à pains enfin d'y cuire sa première fournée ; un type surgit de nulle part lui saute dessus et le renverse ; avant qu'il ne puisse se relever une vingtaine d'hommes, des miliciens ont envahi la maison. Durant deux ou trois heures, Albert et trois autres résistants qui s'y trouvaient, seront cantonnés dans la cuisine, « les mains en l'air ». Ils seront par la suite conduits avec Félix et Norbert TAMISIER ainsi que d'autres membres du réseau à l'ISLE SUR LA SORGUE, au siège de la GESTAPO ; ils vont y rencontrer celui qui les a dénoncés - un jeune homme, introduit quelques jours plus tôt dans leur réseau et qui s'était recommandé du groupe KLEBERT- Ce dernier travaillait pour la GESTAPO : il était rétribué « par tête »-

Emmenés ensuite à la prison Sainte ANNE à AVIGNON, ils seront traduits devant un tribunal militaire qui a décidé pour eux la Déportation à vie ; C'est de la caserne Saint ROCH, gardé par les GMR qu'ils furent embarqués vers un convoi qui les emmènera à LINZ en Autriche, dans un camp de travail forcé. Ils étaient gardés par l'armée allemande : *« Je sortais du camp pour travailler dans une fabrique de pains pour l'armée »* dira-t-il encore ; *« je fauchais des boules de pains pour les copains : je rendais ainsi service à N. TAMISIER et à G. IRISSON ».* Ils seront libérés le 5 Mai 1945

ALBERT gardera longtemps pour lui, les souvenirs de cette époque difficile et c'est à un âge assez avancé qu'il évoquera son vécu de guerre à Madame RENEE LAPEYRE qui en témoignera dans une biographie, où elle écrira : « Albert ne parlait pas ou si peu ; Avec lui au moins pas de perte de temps,

pas d'éclats de voix, mais ses yeux parlaient pour lui ». Elle révélait ainsi une nature pudique et discrète que nous avons eu l'occasion de découvrir et d'apprécier.

Le retour dans cette France désorganisée, divisée, ne fut pas facile. Albert entre un temps dans un corps de police-FRS-sortie de police du peuple ,créée à titre provisoire, pour assurer un salaire aux résistants déportés , coopérer à la sécurité et lutter contre l'ennemi de l'intérieur : cette voie ne convient pas à ALBERT, il regagne la boulangerie de PETIT PALAIS chez son frère rentré de POLOGNE.

En 1949, il épouse Marie-Louise GAUTIER et quelques années plus tard, après être passé par EYRAGUES, le couple s'établit à VELLERON pour y assurer la gérance d'un magasin d'alimentation « Les Coopérateurs de PROVENCE ». Ils sont rapidement devenus des amis que nous fréquentions au travers de nombreuses rencontres et de veillées mémorables. Cette belle amitié se poursuit aujourd'hui avec leurs enfants.

Avec Marie Louise, affectueusement prénommée MALOU, par ses proches, ils avanceront toujours très complices sur le chemin de la vie. Ils auront ainsi trois garçons ALAIN, JEAN LUC, REGIS dont deux sont présents ici nous les saluons chaleureusement. Leur petit fils GILLES, premier adjoint de la Municipalité depuis les dernières élections n'a pu assister à cet hommage et s'en est excusé.

MALOU et ALBERT exerceront avec bonheur ce beau métier au service des velleronnais qui purent apprécier leur serviabilité, leur gentillesse, leur humanité. Pendant cette période, ALBERT aura participé à la création, en 1968, du Syndicat CGT des employés des coopérateurs de Provence pour exiger de leur direction l'application de certaines revendications nouvellement satisfaites.

Compagnon de route, pendant des années, c'est au terme d'une vie professionnelle bien remplie, dégagée désormais des contraintes qu'elle lui imposait, qu'il nous fera l'honneur de nous rejoindre, au début, dans notre Cellule locale, par la suite, dans notre Section. Il portait toujours un regard lucide sur les événements ; ses analyses pertinentes et fines de situations fort complexes, sa culture, son expérience, ses conseils avisés faisaient de lui un camarade écouté, un ami respecté.

La vie associative ne le laissait pas indifférent : et ce combat pacifiste, commencé très tôt dans la Résistance, il le poursuivra avec constance et détermination au sein du Comité Local du Mouvement de la Paix, nous sommes un certain nombre d'amis à nous en souvenir.....Puis au sein de l'ANACR où avec ses amis : SYLVAIN M., ALBERT C. JEAN B. CYPRIEN L. il témoignera devant les écoliers, les collégiens de cette période tragique de notre Histoire et de leur engagement commun pour défendre les idéaux de justice de paix et de fraternité

Nous ne l'oublierons pas et c'est en poursuivant ses combats que nous resterons fidèles à sa mémoire.